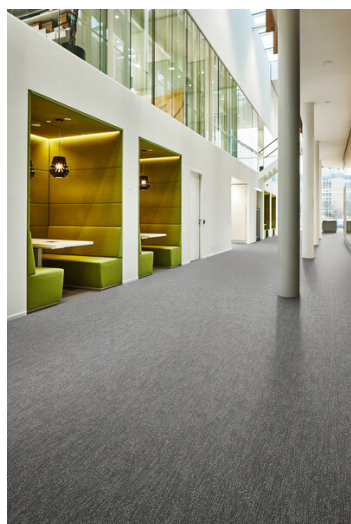


DESSCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol textile floqué U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 en lés.

Fourniture et pose d'un revêtement de sol textile floqué imprimé classique d'aspect velours ras en lés. U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2 type Flotex colour.

Il assurera une efficacité acoustique aux bruits de chocs déclarée de 21 dB et un coefficient d'absorption acoustique $\alpha_w = 0,10$ (H).

Composé d'environ 80 millions en fibres de polyamide 6.6/m² implantées par flocage électrostatique, de par sa composition et sa structure, le produit devra être 100 % imperméable, 100 % imputrescible, lavable à l'eau et résistant aux agents tachants et détergents (C2).

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 10 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant*).

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle ([type 522 eurosafe tack](#)) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.

En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints bord à bord sur support bois

E2 : joints bord à bord sur support béton

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes FLOTEX BORDERS, plinthes complètes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant.

La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Taux d'émission de TVOC < 120 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH**.
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable.
- Seul revêtement textile approuvé par le BAF (British Allergy Foundation)
- Envers 100 % PVC.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Flotex Colour lés / lés S
Classement UPEC	U3 P3 E2 C2 / U3s P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°333T-001.1 (U3) / n°333T-002.2 (U3s)
Épaisseur totale	4,3 mm
Masse surfacique totale	1815 g/m²
Efficacité acoustique déclarée	ΔL_w = 21 dB
Absorption acoustique	α_w = 0,10 (H)
Réaction au feu	Bfl-s1*** - n°399550 (Warrington)
Classification selon NF EN 1307	23 - 33

* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). ** Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH. ***Satisfait à la réglementation M3